

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 445 rendant exécutoire le rôle primitif de l'impôt foncier urbain et rural (exercice 1938)

n° 445

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
3 mai 1938

Numéro JO  
n° 498 du 31/05/1938

Date du numéro  
31 mai 1938

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le rôle primitif de l'impôt foncier, exercice 1938, comprenant cent vingt articles et s'élevant à la somme de quatre cent quatre-vingt-dix mille quatre cent trente sept francs quatre-vingt-huit centimes.